

Mairie  
58230 DUN-LES-PLACES

Téléphone : 03 86 84 62 05  
Mail : [mairie.dunlesplaces@wanadoo.fr](mailto:mairie.dunlesplaces@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture au public ; Mardi Jeudi : de 9 heures à 12h30  
Vendredi de 13h30 à 16 h – Le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 8h45 – 12h45

Bulletin trimestriel d'informations municipales de Dun-les-Places  
N° 17- Juin 2018



Merci au Comité des fêtes pour avoir offert à la Municipalité cette belle fresque, qui met en évidence le puits découvert lors des travaux de la cour de l'école.



### Nouveaux horaires

**Agence postale**

LUNDI		13H30-16H
MARDI	9H-12H30	
MERCREDI		
JEUDI	9H-12H30	14H-16H
VENDREDI		13H30-16H
1 <sup>ER</sup> SAMEDI DU MOIS	8H45-12H45	

**Mairie**

LUNDI		
MARDI	9H-12H30	
MERCREDI		
JEUDI	9H-12H30	
VENDREDI		13H30-16H
1 <sup>ER</sup> SAMEDI DU MOIS	8H45-12H45	

#### Sommaire :

Le mot du maire – page 2  
Gestion des déchets page 4  
Comité des fêtes – page 9  
Carrefour de Dun – page 11  
Informations diverses page 14

Délibérations -page 2  
Des nouvelles de l'école – page 6  
Accès Internet – page 9  
Mémorial de Dun – page 12  
Infos santé – page 15

Parc du Morvan - page 3  
Réunion publique Internet page 5  
SéSA – page 10  
Informations pratiques – page 13

## Le mot du Maire

Pour raisons professionnelles, Monsieur Hervé Jean-Louis a dû cesser ses responsabilités d' élu.

Un très grand merci de nous tous à Hervé pour ces 4 années fertiles en projets auxquels il a participé et de son soutien indéfectible à l'amélioration de l'environnement communal.

Les travaux sur le réseau d'eau de Vermot sont achevés. Le dossier pour les prochains travaux sur les réseaux d'eau (Le Parc et Mezocdefroy) suit son cours et si les demandes de subventions sont accordées, les travaux pourraient débuter en 2019.

Le transfert de l'agence postale dans le secrétariat de la mairie s'est déroulé dans de bonnes conditions et c'est dans un cadre très agréable que vous serez maintenant accueillis(es).

Je vous souhaite à toutes et tous un magnifique été et espère vous retrouver lors des diverses manifestations organisées par les associations. Votre présence est la meilleure façon de les remercier.

Lucienne Biardoux

## Délibérations :

Le 12 Avril, les comptes administratifs 2017 (eau/assainissement, commune) ont été approuvés à l'unanimité.

Les budgets prévisionnels 2018 ont été votés à l'unanimité : le budget de la commune et le budget eau/assainissement regroupés.

L'augmentation du taux d'imposition 2018 a été fixée à 1%.

La société SPEE, la mieux-disante, a été choisie pour les travaux du réseau d'eau (maîtrise d'œuvre et étude préalable)

Le conseil a approuvé la construction d'une piste forestière de 2 km 400 sur un chemin mitoyen à Dun et Saint-Agnan, financée par la Caisse des dépôts et Consignations.

Une maison ne pouvant être raccordée au réseau à été retirée de la zone d'assainissement collectif.

Le 21 Juin, le Conseil a voté le non-renouvellement du contrat de l' ATSEM. Une nouvelle ATSEM sera recrutée pour la rentrée de Septembre 2018.

## Parc Régional du Morvan

-----  
Lors de la dernière séance du comité syndical du Parc du Morvan, deux dossiers importants étaient à l'ordre du jour, à savoir :

### 1 – Examen du projet de budget primitif 2018.

Réparti entre un budget principal (4 669 170€) et trois budgets annexes consacrés à la Maison du Tourisme, aux chantiers d'insertion et au programme Life, le budget primitif s'élève à 5 091 444€. Pour ces deux derniers, les chantiers d'insertion sont passés, au 1er/01/2018 sous la responsabilité de la Communauté de communes Morvan - Sommets - Grands Lacs et le programme Life s'est achevé le 30/11/2017.

Par ailleurs, le Comité Syndical a adopté le 19 janvier dernier, le budget consacré à l'exercice de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention d'Inondation) sur le bassin Cure-Yonne pour un montant total de 425 552€.

Concernant le budget principal, il se répartit pour 84 % en section de fonctionnement et 16 % en section d'investissement.

Trois domaines d'intervention prédominent dans ce budget :

- 1 709 220€ pour les services généraux et la gestion de la Maison du Parc,
- 1 305 163€ affectés aux actions dédiées à l'environnement
- 663 268€ pour les opérations de développement économique

► Avec 35 % d'intervention, la Région Bourgogne Franche-Comté reste le principal soutien financier du Parc. Les autres contributions, au-delà des cotisations des autres membres du Syndicat Mixte, proviennent notamment de l'Europe pour 10,84 %, des Agences de l'Eau pour 13,05 %.

► La cotisation 2018 est arrêtée, pour les communes classées, à 2,61€/habitant et à 2,02€/habitant pour les communes partenaires.

### 2 – Examen du projet de charte 2020 – 2035.

En l'absence d'amendements déposés, l'avant-projet de charte a été approuvé à l'unanimité des membres présents, ou représentés du Syndicat Mixte.

Après délibération du Conseil régional sur cet avant-projet à la fin du mois de mars, le dossier a été soumis, pour avis, aux instances nationales dont la Fédération des Parcs, le Conseil national de la protection de la nature et les services de l'État. Leurs avis sont attendus au cours de l'été 2018.

La mise en œuvre de cet avant-projet pourrait débuter dès l'année 2019.

Le Président du PNRM s'est engagé à aller à la rencontre des Conseils municipaux et des Conseils communautaires dans les prochains mois afin de présenter cet avant-projet.

L'ensemble de ces documents est téléchargeable sur le Blog Morvan 2035.

Prochain Comité Syndical : Mardi 26 juin 2018 à 14 h 30

**Vous connaissez des endroits ou des sites remarquables qui mériteraient d'être remis en état, faites -vous connaître à la mairie (03 86 84 62 05). Nous envisageons de mettre en place des journées « remise en état » de ces endroits insolites et méconnus.**

## **Gestion des déchets**

Coordonnées de la communauté de communes :  
Place François Mitterrand – BP 8 - 58120 CHATEAU-CHINON  
Téléphone : 03 86 79 43 99 – E-Mail : [contact@ccmorvan.fr](mailto:contact@ccmorvan.fr)  
Site Internet : <http://cc-haut-morvan.fr>

Les sacs de collecte sont à prendre en mairie de Dun-les-Places aux heures d'ouverture (mardi, jeudi et samedi matin) de 9 heures à 12 heures. Les documents d'information sont aussi disponibles en mairie, *ainsi que le calendrier des collectes*.

### **Horaires Déchetterie de Lormes**

Matin : Lundi, mercredi jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h30  
Vendredi et samedi de 13h30 à 17h30 - Fermeture mardi et dimanche

### **Horaires Déchetterie Montsauche**

Lundi et samedi : de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00  
Mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00 - Fermeture : mardi, jeudi et dimanche

### **La collecte des encombrants:**

Désormais, vous devez appeler la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs au 03 86 79 43 99, lorsque vous avez des encombrants à faire ramasser (voir page suivante)



**Les bacs de collecte du verre et du papier, sont désormais installés route de Mézauguichard à côté de la station d'épuration. Nous vous remercions d'en faire bon usage et de ne rien laisser à terre.**

### **VIVRE ENSEMBLE : Tous concernés**

C'est ensemble que nous parviendrons à prendre soin de nous, de notre village. Nous souhaitons attirer votre attention sur certaines règles de vie, approuvées par la majorité, qui consistent à ne pas laisser ses déchets derrière soi.

Quoi de plus désagréable que de marcher dans une crotte de chien (on se souvient peut-être l'odeur qu'elle dégage, bien écrasée et collée sous la chaussure).

Qui apprécie de trouver des mégots, des mouchoirs ou chewing-gums sur sa route ou devant chez lui ? Certainement pas nous.

Faisons ensemble l'effort de garder notre village et notre campagne comme nous aimerions la trouver.

Nous vous rappelons que seules les eaux usées doivent être déversées dans vos toilettes, douches, lavabos, **à l'exclusion de tous objets gros ou petits (gravats, plastiques, caoutchouc, tissus, etc...)** Les réparations coûtent très cher à la collectivité

La municipalité a pris un arrêté concernant les dépôts sauvages de déchets ménagers ou tous autres, dont voici un extrait :

### ARRÊTE

**Article 1 :**

Les dépôts sauvages d'ordures ménagères ou de détritiques (ordures ménagères, déchets verts, encombrants, cartons, gravats...) ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune. Le dépôt et la présentation sur la voie publique des déchets ménagers et assimilés doit être effectué la veille du ramassage en fonction du calendrier de collecte édité par la communauté de communes Morvan sommets et grands lacs

**Article 2 :**

En cas d'infraction au présent arrêté, il sera procédé d'office à l'enlèvement des déchets aux frais du responsable du dépôt sauvage. Le coût de cette prestation (enlèvement des déchets et nettoyage de l'emplacement dans le cas de dépôts limités à quelques sacs) réalisée par les services municipaux est fixée à la somme forfaitaire de 500 euros.

**Article 3 :**

Les infractions au présent règlement pourront donner lieu à établissement de rapports ou de procès-verbaux constatant les infractions prévues par le code pénal et seront poursuivies conformément aux lois en vigueur. Tout contrevenant s'expose à une amende prévue par le code pénal, en vertu des articles R 610-5, R 632-1, R 633-8 et R 644-2, allant de la 1ère à la 5ème classe selon la nature de la contravention. D'autre part, la responsabilité du contrevenant sera engagée selon l'article 1384 du code civil si les dépôts sauvages venaient à causer un dommage à un tiers.

**Article 4 :**

Le maire et la gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à DUN LES PLACES  
Le 4/05/2018

Le Maire,  
Lucienne BIARDOUX



**Nous vous rappelons qu'à Dun, un bac de récupération des piles, des ampoules, des cartouches d'encre et des vieux téléphones est installé dans le couloir de la mairie.**

## Des nouvelles de l'école

### Mardi 29 mai 2017

Les dames du Club Couture nous ont fait une surprise : elles ont cousu des porte-serviettes pour l'école. Ils sont magnifiques ! Merci beaucoup !



### Lundi 4 juin 2017

C'est l'anniversaire de Louka. Il a 5 ans parce qu'il est né il y a juste 5 ans le 4 juin. Nous avons mangé des flans et bu des jus de fruits.



### Mardi 5 juin 2017

Nous avons fêté les anniversaires d'Emilia et Jossua qui ont eu 5 ans le 3 juin. Nous avons mangé un gâteau au chocolat et un gâteau aux pommes. On a bu du Champomy.



### Mercredi 6 juin 2017



Nous avons accueilli les futurs élèves (Alexis, Anna, Emma, Largo) et les bébés à l'école avec leur nourrice ou leur maman.

## Jeudi 7 juin 2017



Maîtresse Angéline a apporté 3 petites pies dans une cage. Il faut leur donner à manger souvent. Elles ne savent pas encore voler et elles ouvrent grand le bec quand elles ont faim.

## Jeudi 14 juin 2017

Aujourd'hui, nous avons fêté l'anniversaire de Zack, il a eu 5 ans. Nous avons goûté un gâteau au chocolat et un à la poire.



Nous nous sommes de nouveau rangés du plus petit au plus grand pour savoir si nous avons grandi. Mathéo est le plus grand et Louise la plus petite. Nous avons tous grandi.

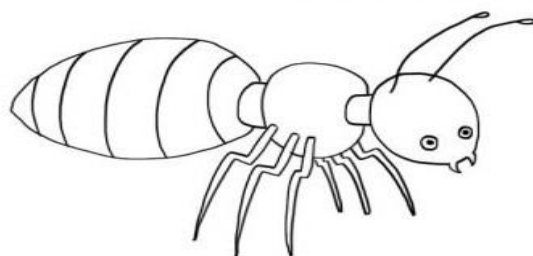


23 novembre 2017



14 juin 2018

# Comptine



## La fourmi

Une fourmi de dix-huit mètres  
Avec un chapeau sur la tête  
Ça n'existe pas ça n'existe pas

Une fourmi traînant un char  
Plein de pingouins et de canards  
Ça n'existe pas ça n'existe pas

Une fourmi parlant français  
Parlant latin et javanais  
Ça n'existe pas ça n'existe pas

Et pourquoi pas ?

Robert Desnos

A l'école, nous travaillons pour apprendre et grandir.

Parfois, nous allons rencontrer les copains des autres écoles du Bassin Pédagogique de Lormes:

- le 18 janvier, nous sommes allés à Lormes pour réaliser des défis (cf pièces jointes)  
- le 31 mai, nous sommes avons eu une rencontre sportive au gymnase de Lormes le matin. Il fallait se balancer avec des cordes et jeter des doudous dans un panier. Il fallait aussi attraper les pics des écureuils (pinces à linge sur des copains) ou jeter le plus de balles dans l'autre camp.

L'après-midi, les collégiens nous avaient préparé un spectacle de lectures théâtralisées. On a adoré !

- le 22 juin, nous sommes allés écouter le concert de la chorale de l'école et de la chorale du collège de Lormes et d'une chorale américaine. On était très content. C'était super !

Nous avons aussi accueilli les futurs élèves et même les bébés du Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants.

C'était chouette.

Sinon, nous sommes bien gâtés par les dames du Club couture. Elles nous ont cousu de magnifiques porte-serviettes pour la cantine. Admirez vous-mêmes !

Bravo et merci !!!



## Le Comité des fêtes :



Le samedi 23 juin a eu lieu le feu de la Saint-Jean. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette soirée. Malgré la fraîcheur nous avons pu faire 150 repas et nous réchauffer près des torches et du feu. Nous remercions la chorale américaine qui s'est jointe à nous et qui nous a interprété quelques chansons.



Le samedi 4 août, le comité des fêtes organisera un marché nocturne avec le traditionnel jambon à la broche. A la tombée de la nuit, les enfants pourront faire la retraite aux flambeaux puis venir admirer le feu d'artifice.

N'oubliez pas de réserver votre repas au 0684814025

Nous avons toujours besoin de personnes pour pouvoir préparer les différentes manifestations donc n'hésitez pas à venir nous rejoindre !!!!



### L'équipe du comité des fêtes



#### Présentation NORDNET :

Conformément à l'engagement pris, la municipalité de Dun a organisé le 27 Avril à 18h30, une réunion publique sur l'accès au haut débit via la solution satellite NORDNET. Une démonstration par Monsieur J.P. SERVAIS, chargé du développement NORDNET en présence du directeur d'Orange, Monsieur Jean Béraud, en charge des collectivités a été faite aux Dunoises et Dunois venus nombreux.

La puissance du haut débit par satellite apporte une réponse à la faiblesse du débit actuel, quelque soit l'éloignement du cœur du village.

Actuellement, cette société, filiale d'Orange, propose une offre ciblée et intéressante pour nos communes. Pour tous renseignements : appeler le 3420 ou [www.nordnet.com](http://www.nordnet.com)

## Association Sauvegarde de l'église Sainte-Amélie



Beau succès pour le concert que nous ont offert Alice Margerand au violoncelle et Hubert Charpentier au violon le 28 Avril.

Merci à ces généreux et talentueux artistes. Rendez-vous est pris pour leur prochain concert **à l'église Sainte-Amélie le 25 aout**. Alice et Hubert seront toujours au violon/violoncelle et seront accompagnés d'un hautbois pour un programme particulièrement soigné.



Beau succès aussi pour l'expo photos, début Avril, qui a connu une excellente fréquentation. Merci à tous les photographes amateurs qui ont prêté leurs très belles photos du Morvan et à Solange qui a permis et organisé cette expo.

Sans oublier les très fidèles et généreux artistes qui, sous la direction de Soizic nous offrent un quatrième concert en faveur de l'église Sainte-Amélie. De nombreuses répétitions ont déjà eu lieu pour un programme très étudié.

**Le 28 Juillet à 18 heures à l'église Ste-Amélie**



**Nous vous attendons nombreux le 28 Juillet et le 25 Août pour partager ces beaux moments musicaux et vous souhaitons un très bel été.**

**Les membres du bureau**

## Carrefour de Dun



<p><b>L'association « Le Carrefour de Dun »</b> organise le vendredi 3/08 son repas annuel animé « Manivel'Swing » après la diffusion du film « La vache » à 17h00 Merci de réserver par mail ou par téléphone</p>		<p><b>Noces d'été</b></p> <p>Depuis 10 ans, le « Carrefour de Dun » poursuit son activité cinématographique. Avec vous, fêtons l'évènement au fil des mois au travers d'animations culturelles diverses.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**A CHAQUE SÉANCE MENSUELLE  
ENTRÉE GRATUITE  
APÉRITIF PARTAGÉ OFFERT**

[carrefourdedun@gmail.com](mailto:carrefourdedun@gmail.com) tél : 06 80 22 76 09 / 06 71 58 85 58  
03 86 84 30 06

Quand	Le premier samedi de chaque mois
Lieu	Salle culturelle Dun-les-Places
Comment	La magie opère chaque mois pour faire de cette salle culturelle une salle de cinéma. Chacun installe, puis démonte, range le matériel toujours dans un climat enjoué où le mariage des générations s'articule tout naturellement.
Choix des films	Chacune et chacun proposent des films et la sélection se fait à partir de l'ensemble des titres et sujets soumis pour vous présenter chaque année un programme alléchant, varié et riche en émotions.
Communication	Des affiches, des dépliants « accordéons », les médias, la mairie et puis l'information bimensuelle en direct via internet et vos adresses mail. N'hésitez pas à vous inscrire.
<b>NOTRE GRANDE SOIREE DU VENDREDI 3 AOUT</b>	
Apéritif Couscous préparé par un chef cuisinier Gâteau d'anniversaire Café Vins compris Animation par le groupe « Manivel'Swing »	
13 € pour les adhérents 20 € pour les non-adhérents Carte d'adhésion annuelle : 7€ à tout moment dans l'année	

**! La séance du samedi 1er Septembre aura lieu au ranch, à Mézauguichard**

**Réservation obligatoire pour le repas : 03 86 84 30 06**

Samedi 7 Juillet – 19 heures  
**Fatima**  
Vendredi 3 Août – 17 heures  
**La Vache**  
Samedi 1 septembre – 19 heures  
**Jamais contente**

Samedi 6 Octobre – 19 heures  
**La petite Venise**  
Samedi 3 Novembre – 17 heures  
**L'effet aquatique**  
Samedi 1<sup>er</sup> décembre – 17 heures  
**Captain Fantastic**

## **MEMORIAL DE DUN - Association MTR-ARORM**



Retour sur un concert mémorable !

Le concert organisé le 24 juin dernier par notre association, Morvan terre de Résistances-ARORM a connu un beau succès.

La première partie assurée par les lycéens de l'option théâtre de Clamecy ont avec talent, mis en scène et interprété des textes témoignant de l'après-guerre et de la jeunesse à Dun-les-Places.

La Washington county children's chorus a ensuite livré un superbe concert plein d'enthousiasme et d'émotion. Cette chorale américaine venue du Maine, au Nord-Est des Etats-Unis revenait pour la deuxième fois à Dun et avait accepté de chanter, au profit de notre association.

Cette organisation n'a pu se faire sans le soutien de la municipalité de Dun, l'association pour la Sauvegarde de l'Église Sainte-Amélie et de nombreux partenaires et bénévoles que nous remercions tous chaleureusement.

La présence du public, venu en très grand nombre (près de 180 personnes) nous a confirmé dans notre volonté d'inscrire notre action de transmission de l'Histoire et de la mémoire, au plus près des habitants, et notamment des plus jeunes. Chacun a pu apprécier le talent, mais aussi la sympathie de l'ensemble de ces jeunes et de leurs accompagnateurs, tous très heureux d'être dans le Morvan.

Depuis le mois de mars, plus d'un millier d'élèves a été accueilli au Mémorial. La nuit des musées en mai dernier a également été l'occasion d'une belle soirée avec l'école de musique de Lormes qui a accompagné la visite guidée d'airs de trompette.

Prochain rendez-vous, les journées européennes du patrimoine les 15 et 16 septembre. En attendant, n'hésitez à profiter de l'été et des beaux jours pour découvrir le patrimoine près de chez vous !

Horaires du Mémorial - jusqu'en septembre :  
du mercredi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h  
Mardi, samedi et dimanche de 14h à 18h

Exposition photos en plein-air « Le Morvan, une montagne de talents » jusqu'au 11 novembre

Contact : 03 86 78 44 74

[www.museeresistancemorvan.fr](http://www.museeresistancemorvan.fr)



## **Infos pratiques**

### **L'agence Postale :**

Depuis le 2 Juin, l'agence postale a été transférée dans les locaux de la mairie (secrétariat) et la secrétaire de mairie sera heureuse de vous accueillir pour toutes vos démarches habituelles, aux horaires indiqués en couverture de ce bulletin.

**Noms des rues :** Les noms de rues et la numérotation seront bientôt soumis au vote du conseil municipal. C'est aussi l'occasion, en respect des personnes qui vous recherchent, d'identifier correctement vos boîtes aux lettres, voire d'en poser une si nécessaire. Merci pour eux.

### **La bibliothèque**

- Ca y est, on est installé !
- Au rez-de-chaussée (pour les personnes ayant des difficultés avec les escaliers) ainsi qu'au premier étage.
- Quelques 1500 livres ( bien catalogués) vous attendent...
- Permanence : le mardi-matin de 10h30-12h00.
- Vous pouvez échanger votre livre également aux heures d'ouverture de la mairie.
- Cet été nous mettons les biographies en valeur : de personnages connus ou moins connus comme :  
« les derniers secrets » de Grace Kelly
- Au bout de la violence', une biographie d'une partie de la vie d'Elina Feriel ,qui raconte comment sa vie était en danger dans le nord de Marseille.
- qui est vraiment Martine Aubry ? « le destin ou la vie »
- « le tourbillon de la vie » raconte la vie d'Annie Girardot
- "j'irais bien faire un tour » Dave  
et beaucoup d'autres.
- Si vous avez des biographies chez vous, que vous aimeriez faire découvrir aux autres, vous pouvez les déposer à la mairie. Nous en prendrons soin.

### **Jours de permanence de l'Assistante Sociale –**

Centre Social de Lormes –

Téléphone secrétariat : 03 86 93 46 45

**Permanences : lundi toute la journée et jeudi matin**

### **Let's say it in english**

Le lundi : lecture: de 10h00 à 10h30.

Conversation : 10h30 à 11h30

Initiation débutants : le mardi de 9h30 à 10h30

Pour tous renseignements appeler :

M. Mathieu – 03 86 84 62 96

miriam.mathieu@orange.fr

### **Cours de guitare :**

Monsieur Legouge,  
le lundi soir (à partir  
de 17h).

Renseignements et  
tarifs :

06 73 50 51 80.

### **Mélodie vous informe :**

L'épicerie vous propose les jeux de grattage ainsi que le Loto, €uromillions et Parions Sport. Que la chance soit avec vous.

## **Infos diverses**

### **Camion culturel :**

Cet été, le camion d'alimentation culturelle reprend ses tournées d'été.

Il sera à Dun-les-Places les jeudis 5 et 19 Juillet, les jeudis 2, 16 et 30 Août

Lieu : devant chez Bichette à Mezauguichard à 15 h 30.

Lieu et horaire identique pour chaque date.



### **Camping municipal**

La réouverture du camping a eu lieu le 27 Avril 2018.

Jours d'ouverture :

Tous les jours en Juillet et Août

Tous les week-ends de septembre.

Et pour le rallye de la Cure (dates à suivre)



### **Messe :**



**le 12 Août 2018 à 9h30 : Eglise Sainte-Amélie  
Ave Maria chanté par Thierry Charreyre et des  
chanteurs de la Croche-Cœur de Brassy.**

### **Observation des chauve-souris**

La municipalité a signé une charte avec la société d'histoire naturelle d'Autun pour la protection des chauve-souris.

Nous avons 2 colonies importantes :

-l'une dans les combles de la mairie, ce sont des « grand murin », assez rares, pour être particulièrement vigilants.

-l'autre se situe sous le bardage des logements de l'école : ce sont des pipistrelles, elles sont très nombreuses.

**Une animatrice de la société d'histoire naturelle nous propose une rencontre en 2 temps, le mercredi 4 juillet :**

**- A 20h dans la salle culturelle pour une présentation.**

**- A la tombée de la nuit pour une observation et une écoute des pipistrelles.**



## Ballades :

De plus en plus de personnes aimeraient faire des ballades, mais pas seules. C'est pourquoi un club « d'amoureux de ballades » pourrait voir le jour à Dun. Une première sortie se ferait fin Août, on serait accompagnés par Monsieur Martin, spécialiste de la forêt. Il partagerait ses connaissances de la faune et la flore, pour un après-midi riche et agréable, sur un parcours d'environ 5 kms. Si vous êtes intéressés par cette démarche, faites-vous connaître en mairie. Merci ! – Miriam & Caroline

## Commémorations



La commémoration du 29 Avril – consacrée aux souvenir des déportés et celle du 8 Mai – Victoire 1945, se sont déroulées dans le plus grand recueillement.



La commune remercie les très nombreux participants aux commémorations du 26 Juin et du recueillement dont ils font preuve chaque année. Merci à la Washington county children's chorus pour leur très belle interprétation du chant des partisans et de la Marseillaise.

**Toutes les commémorations en 2018**  
**19 Mars - Le 29 Avril - 8 Mai - 26 Juin - Le 11 Novembre**

## Infos santé

### Piqures de tiques

(Extrait du flyer Maladie de Lyme et prévention des piqures de tiques)

[http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/maladie\\_de\\_lyme\\_depliant\\_gp.pdf](http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/maladie_de_lyme_depliant_gp.pdf)

Après avoir été piqué par une tique, surveiller la zone piquée pendant un mois. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre, consulter un médecin rapidement. Consulter également en cas de symptômes grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle. La maladie de Lyme n'est pas contagieuse.

En cas de doute consulter son médecin.

Pour tous les renseignements :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme>

**Plan national canicule 2018 (PNC) : du 1<sup>er</sup> Juin au 15 Septembre 2018**

L'alerte canicule est déclenchée par le Préfet. En cas de fortes chaleurs, surveillez l'affichage en mairie.

Pour tous renseignements

**Ministère des Solidarités et de la Santé / Canicule et fortes chaleurs :**

<http://www.sante.gouv.fr/canicule>

## Numéros utiles

### Numéros d'urgences

Samu - urgences médicales: 15  
Police Secours : 17  
Pompiers : 18  
Gendarmerie :  
9 rue du Pont-National  
58140 LORMES : 03 86 22 87 89  
Centre antipoison : 03 83 32 36 36  
Samu social : 115  
SOS amitié 03 80 67 15 15  
Enfance maltraitée : 119  
Violences conjugales : 3919

Ecoute cancer : 08 10 810 821  
Sida info service : 0 800 840 800  
Drogues info service : 0 800 23 13 13  
Ecoute alcool : 0 811 91 30 30  
Jeunes violence écoute : 0 808 807 700  
N° international d'urgences : 112

### Défibrillateur à la mairie

### Vos services de proximité

#### Agence Postale

Rue du 11 Novembre  
58230 DUN LES PLACES  
Horaires d'ouverture :  
Du Mardi au Samedi de 9 h. à 12 h

Bibliothèque : à l'agence postale

Epicerie : 03 86 84 65 44

Fermée le dimanche après-midi et le lundi

Boulangerie : 03 86 78 04 05

Fermée dimanche après-midi et mardi

Salle culturelle : location de salle :

Mairie de Dun les Places

03 86 84 62 05

#### Dépannages :

Lignes téléphoniques : 1014

Enedis (- ERDF) raccorde : 09 69 32 18 51

Enedis (ERDF) dépannage : 09 72 67 50 58

Engie (EDF) dépannage : 0 810 333 058

#### Direction Départementale des Territoires

15, rue François Mitterrand

58210 CHATEAU-CHINON

Tél. : 03 86 79 49 90

#### Cartes grises

Slide Control

M. Karim Hakimi

03 86 84 60 67

### Transports

Renseignements **SNCF** : 3635

Gare TGV Montbard (40 Km) - Navettes  
depuis gare de Saulieu

Gares TER Avallon : liaison Avallon /Paris

Transports sanitaires :

**VSL\* Taxis CHARLES** - Dun les Places

03 86 84 61 67

### Vos démarches

#### Mairie de Dun les Places :

Rue du 26 Juin 1944  
58230 DUN LES PLACES  
03 86 84 62 05

#### Conseil Régional de Bourgogne :

17, Bd Trémouille - CS 23502  
21000 DIJON - 03 80 44 33 00

#### Conseil Départemental de la Nièvre :

Hôtel du Département  
58039 NEVERS CEDEX  
03 86 60 67 00

#### Conseillers Départementaux

Mairie de Lormes

1, place François Mitterrand

58140 LORMES - 03 86 22 31 55

#### Communauté de Communes

Morvan Sommets et Grands Lacs :

Place François Mitterrand - BP 8  
58120 Château-Chinon - 03 86 79 43 99

#### Préfecture de la Nièvre :

40, rue de la Préfecture

58000 Nevers

03 86 60 70 80

#### Sous-Préfecture :

1, rue du Marché - 58120 Château-Chinon

Tél. : 03 86 79 48 48

### Votre santé

#### Maison médicale de Montsauche

Place du 25 Juin 1944

58230 Montsauche les Settons

03 86 84 52 34

#### Pharmacie

Rue Henri Bachelin

Montsauche les Settons

03 86 84 53 96

#### Infirmière

Eva Rossi - 06 40 99 50 50

Rue du 11 Novembre

58230 Dun-les-Places

#### Ostéopathe :

Aude Jacqueson : 06 63 91 25 12

Rue du 11 Novembre

58230 Dun-les-Places

#### Kinésithérapeute

Astrid Lambregts - 06 45 71 42 41

58230 Dun-les-Places

A domicile et sur uniquement sur rdv

### Logement

Permis de construire, permis de démolir,

rénovation : Se renseigner à la Mairie :

03 86 84 62 05

Agence de l'Environnement et de la maîtrise de

l'énergie : 03 80 76 89 76

Agence Départementale d'Information sur le

Logement - : 03 86 72 16 16

Parc Naturel du Morvan : Architecte Monsieur

G. FONTAINE - Maison du Parc

58230 Saint-Brisson - 03 86 78 79 07

### La Justice

#### Tribunal d'Instance de Clamecy

Place Emile Zola - BP 108

58000 CLAMECY - Tél. : 03 86 27 01 50

#### Tribunal de Grande Instance de NEVERS

Place du Palais - 58019 NEVERS

Tél : 03 86 93 44 44

#### Le Défenseur des Droits

40, rue de la Préfecture - 58000 NEVERS

03 86 60 70 21

#### Conciliateur de Justice :

Monsieur GABAIN Jean : 06 85 41 52 76

### La Fiscalité

#### Trésorerie

2, rue du Panorama

58140 Lormes

03 86 22 87 58

#### Service des Impôts

Des particuliers et des Entreprises

Rue Francis CARCO - 58500 CLAMECY

03 86 27 54 60

### Les associations

**Carrefour de DUN** : D. Gonthier et

C. Faure : 06 80 22 76 09

**Association pour la Sauvegarde de l'église Sainte-Amélie (SéSA)**

Présidente : J. Mirat - 06 86 77 70 77

**Comité des Fêtes** : Présidente :

C. Charles - : 06 84 81 40 25

**Mémorial - 03 86 78 72 99**

**Gestion - MTR-ARORM -**

Maison du Parc - 58230 Saint-Brisson

**Les amateurs d'informatique de Dun** :

J.C. Capoen Président : 03 86 84 62 89

**Amicale communale des propriétaires et**

**chasseurs de Dun les Places et**

**Montsauche** :

Mairie 58230 Dun les Places

B. Chaventon : Président :

03 86 84 62 23

**Société communale de chasse de Dun les**

**Places** - Mairie - 58230 Dun les Places

T. Auffray - 06 18 64 08 31

**Music'Diffusion** - M. Tellier

06 80 60 90 94

### Veilleurs de vie

**Dons d'organes** : France ADOT 58

2, chemin de Giry - 58700 PREMERY

R. Lefaute. - 03 86 68 05 30

**Don du sang** : EFS, 1 bd de l'Hôpital

58000 Nevers - 03 86 61 82 00